



HUVEAUNE NATURE !

RENATURATION DE L'HUVEAUNE ET DE SES BERGES AU PARC DE LA BOTTE À AUBAGNE

LE FUTUR « PARC DE L'HUVEAUNE » AUX ABORDS DE LA VILLE, C'EST :

- ✓ La mise en œuvre de la **« trame verte et bleue »** de notre territoire.
- ✓ **La prévention des inondations** et la protection accrue du Lycée Joliot-Curie.
- ✓ La préservation et le soutien de la **biodiversité végétale et animale**.
- ✓ L'amélioration de la **qualité de vie** des usagers et riverains.

Le projet de renaturation de l'Huveaune au parc de la Botte et de création du futur « Parc de l'Huveaune » a été conçu et mis en œuvre dans le cadre de la compétence GEMAPI : gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations.

LA CONCERTATION SE POURSUIT SUR LE TERRAIN !

En octobre et novembre 2023, pendant la phase de démarrage des travaux, l'EPAGE HuCA, la Métropole Aix-Marseille-Provence et la Ville d'Aubagne organisent une campagne d'information avec l'installation d'un **Point Information sur le site même du chantier**. Ce point est public et ouvert à tous.

UN PROJET CONCERTÉ ET DURABLE

Le projet de renaturation du Parc de la Botte a fait l'objet d'une large concertation publique. Il s'inscrit dans le cadre d'une procédure définie et validée par l'État, fin 2022. Le dossier a été soumis à une déclaration au

titre de la Loi sur l'Eau, et s'appuie sur une étude de la biodiversité actuelle.

Les services de l'État ont confirmé en octobre 2023 la conformité réglementaire du projet sur la base des études de terrain, et de leur actualisation réalisée en octobre 2023.

AUJOURD'HUI

- Un fleuve « canalisé ». L'écoulement de l'Huveaune est contraint par des berges hautes et abruptes avec un profil trop rectiligne qui accélère la vitesse de l'eau et peut aggraver le **risque d'inondations** et ses conséquences sur l'établissement scolaire Joliot Curie, notamment.
- **Des inondations** au cours des 50 dernières années, et un risque toujours élevé.
- **L'état écologique actuel est dégradé** avec une végétation de berge altérée, la présence d'espèces invasives et un peuplement appauvri en

poissons et autres espèces aquatiques.

- **Les aménagements – passerelles, réseaux aériens – ne sont plus adaptés** et ne permettent pas un accès facile et une bonne visibilité du fleuve par les promeneurs.
- 24% des arbres sont des **espèces invasives** ; ils appauvrissent la biodiversité en se développant rapidement au détriment de la végétation locale.
- D'autres arbres sont considérés comme **malades ou en mauvais état** (20%).

DEMAIN

- ✓ Avec des pentes adoucies, le **cours d'eau retrouvera son lit naturel et sera ralenti.**
- ✓ **Les méandres seront réaménagés**, constituant une zone humide pour accueillir les débordements de l'Huveaune et renforcer sensiblement la protection du lycée Joliot-Curie en rive gauche (risque de « crue vicennale » : 1 chance sur 20 chaque année).
- ✓ Plus de **30 arbres sains seront transplantés.**
- ✓ Plus de **70 espèces végétales seront replantées.**

- ✓ **8 400 plants d'arbres et arbustes sur les berges** (aulne, frêne, noisetier, sureau) jusqu'à 60 cm de haut seront plantés.
- ✓ **10 000 arbres et arbustes le long de la voie verte** (arbousier, chêne, aubépine, tilleul, pistachier, aubépine, fusain, églantier notamment) de 30 cm à 2 mètres de haut seront plantés pour retrouver une biodiversité équilibrée et méditerranéenne.

HORIZON 2024-2025



PISTE CYCLABLE, « PAS JAPONAIS », ZONES DE SPORT



3 PASSERELLES SUR L'HUVEAUNE

2 PONTONS D'OBSERVATION



VOIE VERTE VERS MARSEILLE

18 400 NOUVEAUX PLANTS, ARBUSTES ET ARBRES



800 M² D'ESPACES DÉSIMPÉRMEABILISÉS AUX ENTRÉES DU PARC



LE NOUVEAU « PARC DE L'HUVEAUNE » EN 2028



« CE PROJET RESPECTUEUX DES ENJEUX DE L'EAU ET DE LA BIODIVERSITÉ OUVRE LA FUTURE VOIE VERTE ENTRE AUBAGNE ET MARSEILLE ! » Martine VASSAL, Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence, Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône

« L'HUVEAUNE EST UN PATRIMOINE PRÉCIEUX POUR LE TERRITOIRE ET SES HABITANTS. NOUS SOMMES FIERS AUX CÔTÉS DE L'ÉPAGE HUCA DE CE PROJET MENÉ EN CONCERTATION AVEC LES AUBAGNAIS. » Didier REAULT, Vice-président de la Métropole délégué à la Mer, au Littoral, au Cycle de l'eau, à la GEMAPI, aux Ports

« LA MISE EN ŒUVRE D'UNE VÉRITABLE TRAME VERTE ET BLEUE LE LONG DE L'HUVEAUNE EST UN ENJEU DE QUALITÉ DE VIE POUR TOUS NOS CONCITOYENS » Gérard GAZAY, Maire d'Aubagne, Vice-président de la Métropole Aix-Marseille-Provence, Vice-président du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône



**SCANNEZ
LE QR CODE**

Pour plus d'infos sur le projet et sa mise en œuvre.

Maitre
d'ouvrage



Autres
financeurs



Maitrise
d'œuvre

